

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'AN 2025, le 11 SEPTEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZETICZAK, Président, et RAMPELBERG, Vice-Président.
MM. DELHAYE et LIEZ, Administrateurs.**

**Pouvoirs : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZETICZAK.
M. MUZART, Administrateur, à M. RAMPELBERG.**

Excusée : Mme MARICOT, Administratrice.

**Assistés de : MM. DOURLIN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux
Adjoints, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directrices de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

**LAON – LOCAUX COMMERCIAUX 1/3 RUE D'ATHIES – RESILIATION DU BAIL GROUPE ET
ATTRIBUTION DU LOCAL 3 RUE D'ATHIES**

Les locaux sis à Laon, aux 1 et 3 rue d'Athies, font partie d'un bail commercial groupé au profit de [REDACTED], gérant de la société SASU KEBAB MOULIN. Le loyer mensuel HT est actuellement de 500.92€ HT pour une surface totale de 134 m².

Actuellement, seul le local situé au 1 rue d'Athies (70 m²) est exploité par [REDACTED]

Il sollicite donc la résiliation du bail groupé et la conclusion d'un contrat uniquement pour la cellule située 1 rue d'Athies à son profit. Le loyer mensuel HT sera de 300,00 € HT soit 360,00 € TTC.

Un deuxième bail sera donc établi pour le local situé au 3 rue d'Athies, d'une surface de 64 m² pour un loyer mensuel HT de 255,00 € soit 306,00 € TTC.

Cette cellule fait l'objet d'une candidature. Il s'agit de [REDACTED] qui souhaite ouvrir un salon de coiffure.

Monsieur le Maire de Laon a émis un avis favorable à cette demande.

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur :

- la résiliation du bail groupé
- la création de 2 baux distincts. [redacted] signerait le nouveau bail pour la local sis 1 rue d'Athies à Laon
- la candidature de [redacted] pour le local situé 3 rue d'Athies à Laon.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus..

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

